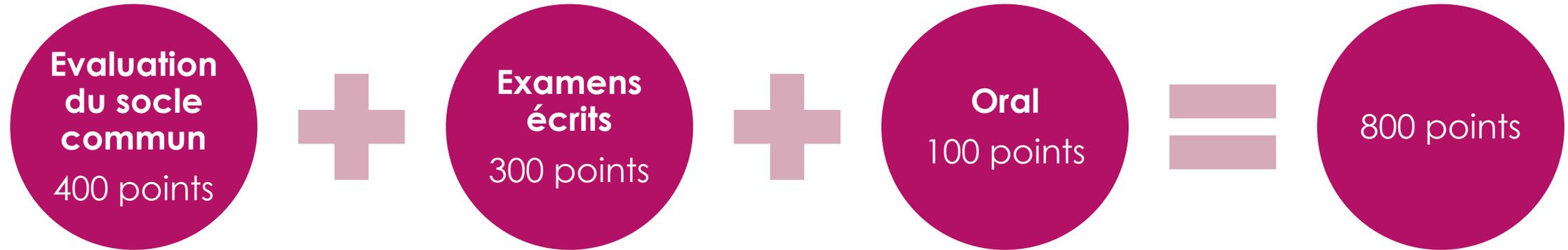


Le diplôme national du brevet 3e

Un diplôme en 3 parties



Être reçu au brevet

Être reçu
= \geq 400 pts

Être reçu
avec la
mention
assez bien
= \geq 480 pts

Être reçu
avec la
mention
bien
= \geq 560 pts

Être reçu
avec la
mention
très bien
= \geq 640 pts

Evaluation du socle commun – 400 points

Maîtrise des huit composantes du socle commun appréciée lors du conseil de classe du 3e trimestre de la classe de 3e :

- **Maîtrise insuffisante – 10 points**
- **Maîtrise fragile – 25 points**
- **Maîtrise satisfaisante – 40 points**
- **Très bonne maîtrise – 50 points**

Evaluation du socle commun Tout au long de l'année

Maîtrise des huit composantes du socle commun appréciée à partir de la somme des évaluations de compétences réalisées dans toutes les matières tout au long de l'année de 3^e.

Domaines	Évaluations	Niveau de maîtrise				
		d	●	●	●	+
D1.1 - Langue française à l'oral et à l'écrit					✓	
D1.2 - Langues étrangères et régionales						✓
D1.3 - Langages mathématiques, scientifiques et informatiques					✓	
D1.4 - Langage des arts et du corps					✓	
D2 - Les méthodes et outils pour apprendre					✓	
D3 - La formation de la personne et du citoyen					✓	
D4 - Les systèmes naturels et les systèmes techniques					✓	
D5 - Les représentations du monde et l'activité humaine					✓	

Examens écrits – en juin – 300 points

ÉPREUVE 1

FRANÇAIS

Explication d'un extrait
de texte littéraire
+ dictée + grammaire + exercice
de réécriture et rédaction.

3 h

écrit

100
POINTS

ÉPREUVE 2

MATHÉMATIQUES

Exercices, dont certains assortis
de tableaux ou de schémas,
et un exercice d'informatique.

2 h

écrit

100
POINTS

ÉPREUVE 3

HISTOIRE GÉOGRAPHIE ET ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE

Analyse de documents
et de cartes...

2 h

écrit

50
POINTS

ÉPREUVE 4

SCIENCES

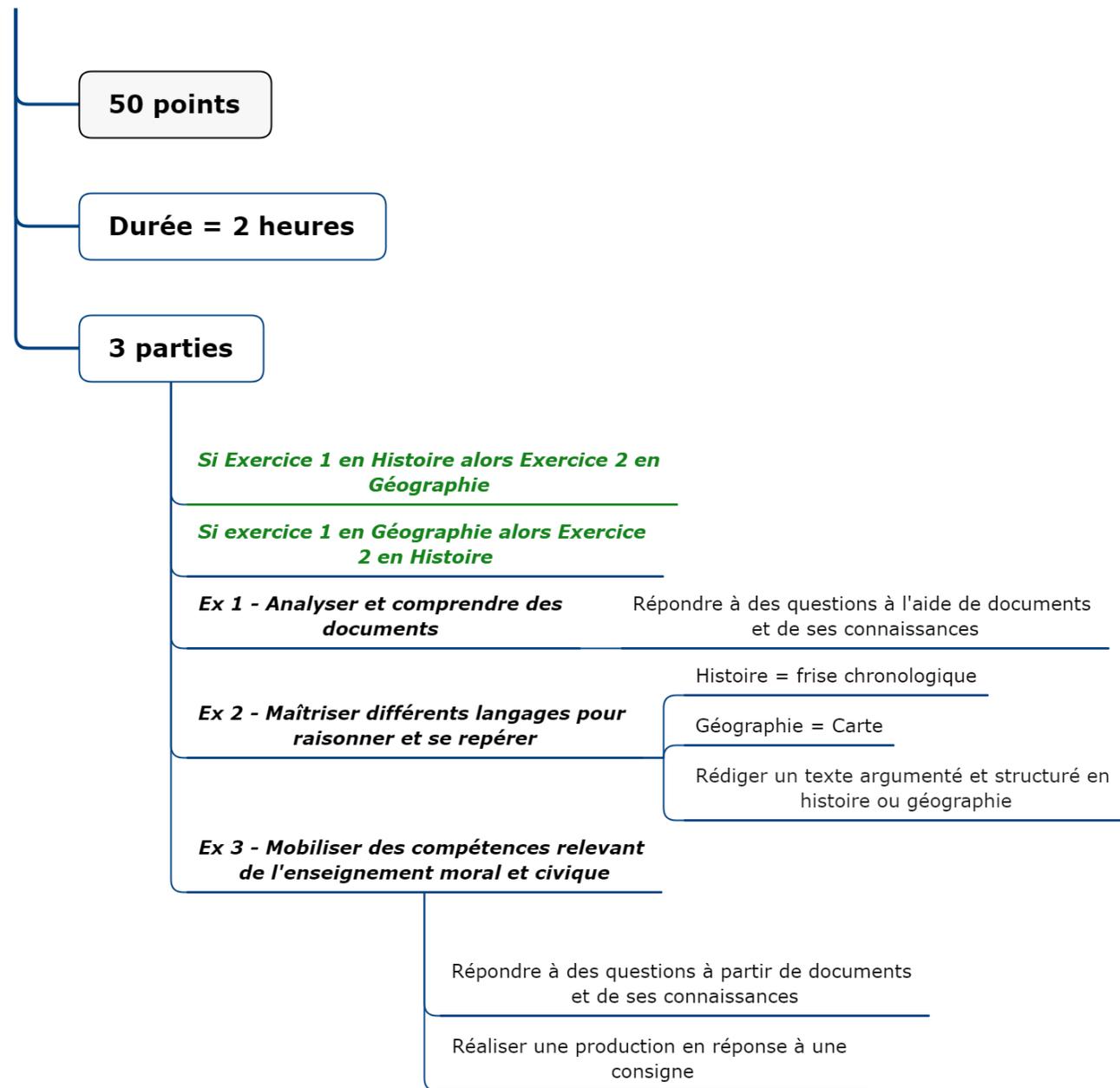
Physique-chimie,
sciences de la vie et de la Terre
et technologie
(2 épreuves sur les 3).

1 h

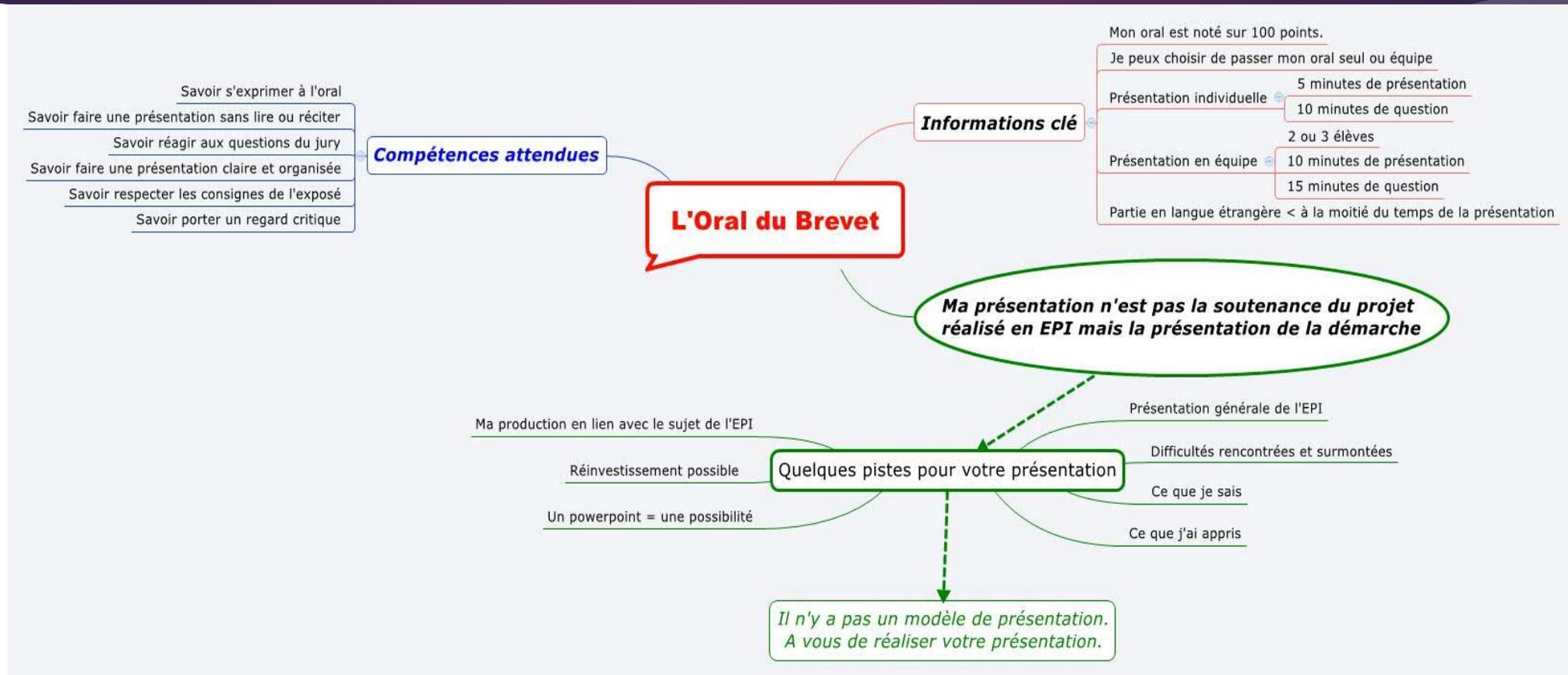
écrit

50
POINTS

Epreuve d'histoire-géographie



Oral du brevet – en mai – 100 points



Oral du brevet

Jury = le/la professeur/e de l'EPI + un enseignant complémentaire

Critères

Maîtrise de l'expression – 50 points

Langue – 20 points

- Utilisation d'un registre courant voire soutenu
- Utilisation d'une syntaxe appropriée
- Utilisation d'un vocabulaire spécifique lié aux matières de l'EPI
- Valorisation de l'utilisation d'un vocabulaire approprié dans une langue étrangère lors de l'exposé

Prise de parole – 15 points

- Distance par rapport aux notes
- Absence de récitation
- Elocution audible et intelligible

Interactivité – 15 points

- Aisance face aux questions
- Réactivité
- Formulation d'un avis personnel

TOTAL « MAÎTRISE DE L'EXPRESSION »

/50

Maîtrise du sujet présenté – 50 points

Présentation de la mise en œuvre du projet – 20 points

- Présenter les connaissances et les compétences développées
- Présenter de manière structurée
- Valorisation de l'originalité et de la créativité

Exposé – 20 points

- Utilisation d'un support adapté
- Respecter le temps imparti
- Respect du partage de la parole

Regard critique – 10 points

- Poser un regard critique et constructif sur son travail
- Poser un regard critique et constructif sur le travail de groupe

TOTAL « MAÎTRISE DU SUJET PRESENTE »

/50

Le diplôme national du brevet international 3e

Deux épreuves orales – Deux notes sur 20

Première semaine de juin

Oral en langue vivante – note sur 20 – admissibilité 10/20

Oral en histoire-géographie – note sur 20 – admissibilité 10/20

- Durée : 30 minutes
- Un examinateur : professeur/e d'histoire-géographie en anglais du lycée mais pas le/la professeur/e de l'année
- Choix entre 2 sujets constitués d'une consigne et d'un ou deux documents
- 15 minutes de préparation
- 10 minutes de présentation
- 5 minutes d'entretien avec l'examineur